

CI COM SA, Genève

Les actionnaires sont invités à l'Assemblée générale ordinaire
qui se tiendra le vendredi 25 juin 2021 à 11h sous forme électronique
(selon l'article 27 Ordonnance 3 COVID-19)

Ordre du jour et propositions du Conseil d'administration

- 1. Présentation du rapport annuel sur l'exercice clos le 31 décembre 2020 incluant le rapport de rémunération et le rapport corporate governance**
- 2. Approbation du rapport annuel, des rapports du réviseur, des comptes annuels et statutaires**
Le Conseil d'administration propose d'approuver les termes du rapport annuel, des rapports du réviseur et des comptes annuels et statutaires de l'exercice clos le 31 décembre 2020.
- 3. Décharge aux membres du Conseil d'administration**
Le Conseil d'administration propose de donner décharge à ses membres pour l'exercice 2020.
- 4. Affectation du résultat**
Le Conseil d'administration propose d'affecter le résultat de l'exercice de CHF (951'831) en report à nouveau. Après affectation du résultat de l'exercice 2020, le report à nouveau s'élèverait à CHF (21'010'464).
- 5. Renouvellement des mandats d'administratrice et de Présidente du Conseil d'administration de Madame Valérie Gimond-Duménil**
Le Conseil d'administration propose de renouveler Madame Valérie Gimond-Duménil dans ses fonctions d'administratrice et de Présidente du Conseil d'administration, pour une durée d'un an jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle.
- 6. Renouvellement des mandats d'administrateur et de vice-Président du Conseil d'administration de Monsieur Michel Réthoret**
Le Conseil d'administration propose de renouveler Monsieur Michel Réthoret dans ses fonctions d'administrateur et de vice-Président du Conseil d'administration, pour une durée d'un an jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle.
- 7. Renouvellement du mandat d'administratrice de Mademoiselle Laurence Duménil**
Le Conseil d'administration propose de renouveler Mademoiselle Laurence Duménil dans ses fonctions d'administratrice pour une durée d'un an jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle.
- 8. Rémunérations des membres du Conseil d'administration**
Le Conseil d'administration propose d'approuver le rapport de rémunération ainsi que le rapport du réviseur sur le rapport de rémunération et de reconduire les rémunérations en l'état pour l'exercice clos le 31 décembre 2021.

9. Renouvellement du mandat de membre du Comité de rémunération de Madame Valérie Gimond-Duménil

Le Conseil d'administration propose de renouveler Madame Valérie Gimond-Duménil dans ses fonctions de membre du Comité de Rémunération pour une durée d'un an jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle.

10. Renouvellement du mandat de membre du Comité de rémunération de Monsieur Michel Réthoret

Le Conseil d'administration propose de renouveler Monsieur Michel Réthoret dans ses fonctions de membre du Comité de Rémunération pour une durée d'un an jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle.

11. Renouvellement du mandat de réviseur de la société PKF CERTIFICA SA, Succursale de Genève

Le Conseil d'administration propose de renouveler le mandat de la société PKF CERTIFICA SA, succursale de Genève, pour une durée d'un an jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle.

12. Renouvellement du mandat de représentant indépendant de Monsieur André Magnenat

Le Conseil d'administration propose de renouveler Monsieur André Magnenat en sa qualité de représentant indépendant de la Société pour une durée d'un an jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle.

13. Divers

Le rapport annuel, les comptes annuels et statutaires pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, ainsi que les rapports de l'organe de révision peuvent être consultés dès le 1er juin 2021 au siège de la Société c/o Sogefco SA, Rue du Nant 22, 1207 Genève ; ils sont disponibles sur le site internet de la Société www.cicomsa.com.

Chaque actionnaire peut demander qu'un exemplaire de ces documents lui soit envoyé au numéro de téléphone suivant : +41 22 737 40 00.

Les actionnaires peuvent retirer la carte d'admission jusqu'au 14 juin 2021 auprès de GP Fiduciaire SA, Route de Frontenex 86bis, Case Postale 6364, 1211 Genève 6, moyennant dépôt des actions ou d'une pièce d'identité justifiant leur dépôt auprès d'une banque. Les titres restent bloqués jusqu'à la fin de l'Assemblée générale.

Selon l'article 14 des statuts, chaque actionnaire peut se faire représenter par une autre personne, actionnaire ou non. En application de l'art. 27 al. 1 lt. b de l'Ordonnance 3 COVID-19, le Conseil d'administration demande aux actionnaires d'exercer leurs droits exclusivement par l'intermédiaire du représentant indépendant, Monsieur André Magnenat, c/o Fiduciaire Sogesal Sàrl, Rue de Vermont 37-39, 1202 Genève. Sauf instruction expresse contraire au moment de la remise de la procuration, le droit de vote est exercé dans le sens de l'abstention.

Genève, le 1er juin 2021

Le Conseil d'administration